

Informations sur l'actualité liée aux actions de la Plateforme de Protection de l'Enfant à Tuléar (Madagascar)

Tuléar, le 03 Décembre 2020

Chers tous,

Face au nombre croissant d'enfants victimes d'exploitation, d'abus sexuels ou de maltraitance à Tuléar (Madagascar), en mai 2020, des organisations (associations, ONG, entreprises) de la société civile ont développé une plateforme de protection de l'Enfant.

Cette plateforme a comme objectif de protéger les enfants vulnérables et victimes de maltraitance à travers 06 axes d'actions majeurs :

- 1- Lutter contre toute forme de maltraitance envers les enfants.
- 2- Promouvoir les droits de l'enfant, prévenir des risques et porter la voix des enfants aux services compétents (sensibilisation, événements, activités ...).
- 3- Favoriser la collaboration entre les acteurs de la protection de l'enfance de la Région Atsimo Andrefana.
- 4- Renforcer les capacités des acteurs de la Société Civile et favoriser leur complémentarité : formations, échanges, suivi sur site, centre de ressources ...
- 5- Action de plaidoyer : influencer les orientations stratégiques publiques et privées.
- 6- Appui et accompagnement des victimes dans les procédures judiciaires et actions de reconstruction physique, éducative et psychologique

La plateforme disposant encore de peu de ressources pour répondre à ces objectifs, les 20 membres de la plateforme avec l'appui de certains de ses partenaires, mettent à disposition des moyens matériels et humains (Espace d'accueil, Foyer d'hébergement, Véhicules, Avocat, Médecin, Educateurs(trices) sociaux de la cellule d'écoute ...) pour permettre de protéger dans l'urgence ces enfants, dans ce contexte socio-sanitaire si particulier.

Depuis mai 2020, 237 cas de maltraitance envers les enfants ont été enregistrés à la cellule d'écoute, dont des cas d'exploitation, d'abus sexuels ou de maltraitance. A ce jour, 70 cas sont signalés à la Police des Mœurs et des mineurs de Tuléar (PMPM). 26 dossiers déférés au tribunal de Toliara pour poursuites judiciaires. 16 victimes sont prises en charge par des associations membres de la plateforme.

Dans le contexte de Madagascar (lourdeur des traitements judiciaires, faible moyen des policiers ...), les membres de la plateforme se mobilisent pour appuyer et suivre régulièrement l'avancé de ces dossiers. Une avocate est en charge des procédures judiciaires au nom de la Plateforme afin de défendre les droits des victimes et de leur famille.

Dernièrement, suite au témoignage d'une des victimes, la Plateforme et ses partenaires ont déposé à la police un signalement de viols sur 19 enfants de 7 à 14 ans par 16 ressortissants étrangers et 01 malgache résident entre Tuléar et Mangily. 06 de ces suspects sont en mandat de dépôt à la maison centrale de Tuléar. Les détails sur le rapport de l'évolution de cette affaire en annexe.

Cet événement a généré l'intéressement de nombreux journaux, radios, télévisions nationaux et internationaux (Libération du 26 nov. 2020 – L'express Madagascar du 23 nov. 2020 – Le journal de l'île de la Réunion du 28 nov. 2020, TV Plus Madagascar, Real TV, TVM, Kolo TV).

Face à cette médiatisation, par soucis du respect de la présomption d'innocence et de la protection des membres de la plateforme, les médias sont invités à contacter uniquement les représentants officiels de la plateforme : Mme Haingo RANDRIANASOLO en tant que Présidente de la plateforme et / ou l'avocat de la Plateforme.

Cependant pour se disculper, les stratégies des personnes inculpées et/ou recherchées et de leur entourage proche sont de créer le doute sur l'authenticité des faits :

- en faisant circuler des fausses informations, voire diffamation sur les actions menées individuellement et collectivement par les membres de la plateforme et leurs motivations à accompagner les victimes dans les procédures administratives et judiciaires. Leur objectif est clairement de retourner l'opinion publique contre ces organisations. Quelques journalistes peu scrupuleux ont malheureusement relayé certaines de ces dénigrassions.
- en menaçant et intimidant directement les victimes ou leurs entourages afin qu'elles rétractent leurs accusations. Des gestes et des paroles de la part des auteurs et de leurs avocats sont constatés jusque dans les couloirs du tribunal.
- en essayant de manipuler des représentants des forces de l'ordre et de la justice.

Aujourd'hui dans ce contexte très difficile, nos priorités sont de continuer nos engagements dans la protection des enfants victimes d'abus sexuels ou de violences dans un esprit de « zéro tolérance » tout en garantissant la protection des membres de la plateforme et de leurs collaborateurs présents sur le terrain et malheureusement déjà victimes de nombreuses menaces.

Voilà pourquoi je m'adresse à vous tous pour vous tenir au courant des événements. A ce titre, je vous joins notre dernier rapport d'activité. Je vous remercie de votre écoute et de la confiance que vous accordez à nos membres dans cette période où le chemin sera sûrement encore rempli de turbulences.

Je reste donc à votre disposition pour répondre à toutes questions sur les actions de la plateforme de protection de l'Enfant à Tuléar et d'apporter toute la transparence pour renforcer votre confiance aux actions si louables des membres de la plateforme.

Solidairement

Mme Haingo RANDRIANASOLO

Présidente de la Plateforme